

Ligue Ile de France de Natation



Maîtres

Règlements et Calendriers 2018-2019

Version du 16 octobre

Correction programme Inter-départementaux Maîtres

⋈ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

2 01 40 31 19 25

Internet: http://www.lif-natation.fr

Pour les engagements et résultats : <u>natation@lif-natation.fr</u>

Les classements, récompenses et rappels

Classement « Maîtres IIe-de-France »

La remise d'une récompense pour les résultats obtenus dans l'année en natation course.

Cette récompense sera matérialisée sous la forme d'un plateau remis en jeu chaque année et gravé au nom du club concerné. Le plateau est conservé par le club qui devra le remettre au secrétariat de la ligue régionale 15 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.

L'équipe classée première sera celle qui sur le plan national aura cumulé le plus de points :

En natation course: Premier club maitres francilien du classement national des clubs de natation course.

Rappel pour les compétitions et records:

- ➡ Une nageuse ou un nageur, hors lle de France, ou étranger engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile de France open ». Le premier français sera déclaré champion d'Ile de France.
- ⇒ Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile de France ni détenir un record d'Ile de France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile de France.
- ⇒ Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.
- ⇒ Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France et d'un record du monde mais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record d'Europe.
- ⇒ Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet que d'un record national.
- ⇒ Pour valider un record d'Europe ou du monde en relais, les nageurs doivent appartenir au même club peu importe la nationalité des nageurs. Pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français.
- ⇒ Pour toute tentative de record de France en l'absence de chronométrage électronique ou semiélectronique, trois temps manuels sont requis. Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.
- ⇒ Les records du monde ou d'Europe ne peuvent être validés qu'avec un chronométrage électronique.
 - Règlement financier : Voir règlement Natation Course pages 7 et 8

Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile de France. (équipes départementales) Nanterre OP 13h30



Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) :12 novembre 2018 Engagements par FFNEX par mail : 25 novembre 23h59

Equipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1992 et avant peuvent participer à la compétition.

Règlement sportif

Cette compétition est ouverte aux sélections départementales « Maîtres ». Les départements hors lle-de-France peuvent y participer. La Ligue limite le nombre à 40 équipes au total pour cette première édition.

Le règlement est le même que pour les interclubs Maîtres aussi bien sur le programme que sur les classements et l'attribution des points.

Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes Ouverture des portes Fin de modification des équipes Evacuation du bassin 1^{er} partie

- 10 x 50 m NL
- Course des remplaçants
- 400 NL
- 100 Papillon
- 50 Dos
- 100 Brasse
- 50 NL

*** Pause de 15 minutes ***

2^{ième} partie

- 100 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Papillon
- 200 4 N
- 4 x 50 m 4 N
- 4 x 50 m NL

^{***} Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

Engagements

Les comités départementaux doivent nous faire parvenir le nombre d'équipe qu'ils souhaitent engager pour le 12 novembre 2018 par mail à natation@lif-natation.fr

<u>ATTENTION</u>: Les engagements des équipes seront à réaliser en local sous Extranat-Pocket avec un envoi du fichier FFNEX à la ligue par mail pour le dimanche 25 novembre 23h59 à natation@lif-natation.fr

Récompenses

Une coupe sera remise au comité départemental appartenant à la région d'Île de France. Elle sera remise en jeu chaque année dans les mêmes conditions. Le nom du département sera inscrit sur la coupe.

Les trois premières équipes recevront une récompense.

Un comité n'appartenant pas à l'Île de France engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Île de France. Il sera néanmoins vainqueur du «**Championnat open des Maîtres par équipe des comités départementaux d'Île de France**». Le premier comité francilien sera déclaré champion d'Île de France.

Droits d'engagements

Cette compétition est gratuite pour les départements.

Officiels

2 officiels par comité ayant engagé 3 équipes et 3 officiels pour plus de 3 équipes participantes.

Interclubs open des Maîtres d'Ile de France.



19 et 20 Janvier 2019

Ecole Polytechnique,
Villepinte
et Nanterre
Confirmations en cours



Envoi du nombre d'équipes (obligatoire): 2 Janvier 2019 Parution des poules sur le site internet: 4 Janvier 2019 Fin des engagements sur extranat.fr: Voir site extranat.fr

Equipement

Bassin de 25 mètres

Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1992 et avant peuvent participer à la compétition.

Lieux et horaires

		Ecole Polytechnique		
		Palaiseau (91)	Villepinte (95)	Nanterre (92)
Ouverture	19/01/2019	14 heures		
des portes	20/01/2019	14 heures	14 heures	14 heures
Début	19/01/2019	15 heures		
compétition	20/01/2019	15 heures	15 heures	15 heures

■ Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club. Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition. et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un minimum 4 femmes et 4 hommes.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les clubs hors lle de France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés (cf § 2 pour les conséquences).

Les poules sont organisées en fonction du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Pour le moins, les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente. Toutefois cette année une poule se nagera à Villepinte et tiendra compte de la proximité de certains clubs.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

Épreuves

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse

- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages mixte (composés obligatoirement de deux dames et deux messieurs)
- 4 x 50 m NL mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs autres que ceux du 4 x 50 m 4 nages).
- Relais 10 x 50 m nage libre (composés obligatoirement de tous les nageurs de la même équipe participant aux épreuves individuelles).

Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes Ouverture des portes Fin de modification des équipes Evacuation du bassin 1er partie

- 10 x 50 m NL
- Course des remplaçants
- 400 NL
- 100 Papillon
- 50 Dos
- 100 Brasse
- 50 NL
 - *** Pause de 15 minutes ***

2^{ième} partie

- 100 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Papillon
- 200 4 N
- 4 x 50 m 4 N
- 4 x 50 m NL

Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

Calcul de points

- Epreuves individuelles: Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi: le temps réalisé divisé
 par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de
 cotation FFN.
- Relais: 4 x 50 4 m nages: Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.

4 x 50 m NL: Cotation FFN du 4 x 50 m 4 NL messieurs après correction par les coefficients **10x50 m nage libre**: Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

■ **Modalités d'engagement :** voir les dispositions règlementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

^{***} Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 2 JANVIER 2019 par mail à natation@lif-natation.fr. Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur extranat.fr avant la fermeture des engagements (voir date sur extranat.fr)

Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Île de France.

Pour les clubs hors lle de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50€ sera appliquée.

Officiels

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile de France.



9 et 10 Février 2019

25m



VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR Lieu sera précisé ultérieurement

Équipement

Bassin de 25 mètres

Catégories d'âges

Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1995 et 1999
C1	25 à 29 ans	1990 et 1994
C2	30 à 34 ans	1985 et 1989
C3	35 à 39 ans	1980 et 1984
C4	40 à 44 ans	1975 et 1979
C5	45 à 49 ans	1970 et 1974
C6	50 à 54 ans	1965 et 1969
C7	55 à 59 ans	1960 et 1964

C8	60 à 64 ans	1955 et 1959
C9	65 à 69 ans	1950 et 1954
C10	70 à 74 ans	1945 et 1949
C11	75 à 79 ans	1940 et 1944
C12	80 à 84 ans	1935 et 1939
C13	85 à 89 ans	1930 et 1934
C14	90 à 94 ans	1925 et 1929
C15	95 et après	1924 et avant

Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans	
R2	120 / 159 ans	
R3	160 / 199 ans	
R4	200 / 239 ans	

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Horaires

		1 ^{ieme} réunion	2 ^{iéme} Réunion	3 ^{ème} réunion	4 ^{ième} réunion
Ouverture des portes	Samedi 15 décembre	7 h 00	13h00		
Ouverture des portes	Dimanche 16 décembre			8h00	13 h 00
Different de la committation	Samedi 15 décembre	8 h00	14h00		
Début de la compétition	Dimanche 16 décembre			9 h 00	14 h 00

Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 5 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e)

Programme

1 ^{ère} réunion Samedi 9 février 2019	3 ^{ème} réunion Dimanche 10 février 2019
Ouverture portes : 07h00	Ouverture portes : 8h00
1500 NL Dames et messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs 50 brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 Nage Libre Messieurs Dames	400 Nage Libre Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Dos Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre mixte
2 ^{ieme} réunion Samedi 9 Février 2019	4 ^{ieme} réunion Dimanche 10 Février 2019
Ouverture des portes : 13h00	Ouverture des portes : 13H00
400 4 Nages dames et messieurs	200 Papillon Dames et Messieurs
100 Dos Dames et Messieurs	200 Dos Messieurs et Dames
200 Brasse Dames et Messieurs	50 Nage Libre Messieurs et Dames
100 Nage libre Dames et Messieurs	100 Brasse Messieurs et Dames
4x50 4 Nages Messieurs Dames	4x50 4 Nages mixte

NB: Mixte = moitié dames et moitié messieurs

La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition.

■ Modalités d'engagement : voir les dispositions règlementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

Les nageurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation de la LIFN : le règlement *financier* se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Île de France.

Pour les clubs hors lle de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les forfaits non déclarés avant le 5 février 2019 à 17h seront considérés comme forfaits non déclarés.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement du CIF.

Récompenses

Classement individuel : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.

Classement relais: Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée.

Championnats d'été open des Maîtres d'Ile de France			
3	18 et 19 mai 2019	50m	
STOP	VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR	1	

■ Équipement

Bassin de 50 mètres

Catégories d'âges

Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1995 et 1999
C1	25 à 29 ans	1990 et 1994
C2	30 à 34 ans	1985 et 1989
C3	35 à 39 ans	1980 et 1984
C4	40 à 44 ans	1975 et 1979
C5	45 à 49 ans	1970 et 1974
C6	50 à 54 ans	1965 et 1969
C7	55 à 59 ans	1960 et 1964

C8	60 à 64 ans	1955 et 1959
C9	65 à 69 ans	1950 et 1954
C10	70 à 74 ans	1945 et 1949
C11	75 à 79 ans	1940 et 1944
C12	80 à 84 ans	1935 et 1939
C13	85 à 89 ans	1930 et 1934
C14	90 à 94 ans	1925 et 1929
C15	95 et après	1924 et avant

Épreuves de relais

R1 Entre 100 et 119 ans	
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Horaires

	1 ^{eme} et 3 ^{ieme} réunion	2 ^{eme} et 4 ^{ieme} réunion
Ouverture des portes	8h30	13h30
Début de la compétition	9h30	14h30

NB : en fonction de la disponibilité du bassin la première réunion pourra être intégrée à la seconde. Une information sera communiquée en conséquence.

Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 5 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e)

Programme

1 ^{ère} réunion SAMEDI 18 mai	3 ^{ème} réunion DIMANCHE 19 mai
Ouverture portes : 8h30	Ouverture portes : 8h30
800 Nage libre dames et messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 200 4 Nages Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames	1500 Nage libre dames et messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 100 Nage Libre Messieurs et Dames 400 4 Nages Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre mixte
2 ^{eme} réunion SAMEDI 18 mai	4 ^{eme} réunion DIMANCHE 19 mai
Ouverture portes : 13h30	Ouverture portes : 13h30
50 Dos Dames et Messieurs	400 Nage Libre Dames et Messieurs
200 Nage Libre Dames et Messieurs	50 Papillon Messieurs et Dames
50 Brasse Messieurs et Dames	200 Brasse Messieurs et Dames
100 Papillon Dames et Messieurs	100 Dos Messieurs et Dames
4x50 4 Nages Dames et Messieurs	4x50 4 Nages mixte

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition.

■ Modalités d'engagement : voir les dispositions règlementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

<u>ATTENTION</u>: Pour valider les bons de commande des engagements sur extranat.fr, il convient de cliquer sur les « pièces de monnaie », de valider la sélection puis valider définitivement.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Île de France.

Pour les clubs hors lle de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors lle de France ou étranger, engagé(e) sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France. Il sera en revanche « champion d'Ile de France Open ». Le premier francilien sera déclaré « champion d'Ile de France »

Les forfaits non déclarés avant le <u>mardi 14 mai à 17h</u> seront considérés comme forfaits non déclarés. En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

Récompenses

Classement individuel : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.

Classement relais: Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée.



MINISTÈRE DES SPORTS









